



SEPTEMBRE 2018

Le service Animation et Vie Associative a déménagé !

Vous nous trouverez désormais à l'école Michelet, 112 rue du 20^{ème} Siècle.

Le service Vie Associative

Le service est là :

- ♦ pour vous informer, vous renseigner, vous orienter, vous conseiller, vous accompagner dans vos projets
- ♦ pour mettre, dans la mesure de nos disponibilités, des locaux à votre disposition
- ♦ pour être l'interface entre vous et les autres services de la Ville, les bénévoles
- ♦ pour vous conseiller, vous aider si vous rencontrez des difficultés dans la gestion de votre association
- ♦ pour vous apporter des outils de communication comme le guide des associations, mais aussi l'annuaire des associations sur le site de la Ville, le Lomme + (magazine municipal mensuel) ou encore le Forum des Associations
- ♦ pour vous aider dans la communication de vos évènements

Une équipe à votre service !

Location de salles, prêt de la logistique :

Madame Janique DUFOUR

Courriel : jdufour@mairie-lomme.fr

NB : toute demande doit être adressée par courriel ou courrier

Conventions, subventions, accompagnement personnalisé :

Monsieur Alexis DEBUISSON

Courriel : adebuisson@mairie-lomme.fr

Communication :

Madame Anne LEROY

Courriel : aleroym@mairie-lomme.fr

Accompagnement des projets :

Monsieur Lionel DELECROIX

Courriel : ldelecroix@mairie-lomme.fr

Monsieur Farid TOUMI

Courriel : ftoumi@mairie-lomme.fr

Responsable :

Madame Valérie THOMAS

Courriel : vthomas@mairie-lomme.fr



INAUGURATION !

Vous êtes tous
cordialement
invités à
l'inauguration du
Pôle associatif
Michelet
le samedi 22/09/2018
à 11h30
-112 rue du 20^{ème} Siècle-



PRATIQUE

Pour nous joindre, un
numéro unique :
03.20.48.44.16 !

*N.B : Si vous laissez sonner
vous obtiendrez l'accueil.*

Si vous souhaitez
joindre :

- Valérie Thomas
tapez le 30 036 !
- Anne Leroy
tapez le 30 037 !
- Janique Dufour
tapez le 30 038 !
- Alexis Debuisson
tapez le 30 039 !
- Lionel Delecroix
tapez le 30 040 !
- Farid Toumi
tapez le 30 041 !





Subventions de fonctionnement

La date limite de dépôt des demandes de subvention de fonctionnement est fixée au 31 octobre 2018 **dernier délai** !

Comme l'année dernière, vous devez impérativement saisir votre demande de subvention de fonctionnement depuis la plateforme dématérialisée en vous connectant au lien suivant : <https://subventions.mairie-lille.fr/prod>. La forme reste identique.

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Pour vous accompagner dans la saisie de votre dossier de demande de subvention de fonctionnement, **deux formations** sont organisées les

Vendredi 5 octobre à 18h et Mardi 16 octobre à 18h
à la salle Jean Jaurès - Hôtel de Ville.

Inscription obligatoire. Contactez Alexis au 03.20.48.44.16
ou par courriel : adebuisson@mairie-lomme.fr !

Leur but :

- expliciter les différentes étapes de saisie,
- vous apprendre à renseigner les différentes rubriques,
- vous aider à résoudre les problèmes que vous rencontrez, afin de pouvoir saisir ce dossier chez vous en toute sérénité !

Appel à projet « politique de la Ville »

MEL/Région Hauts-de-France

L'appel à projet « Politique de la Ville 2019 » est désormais disponible. Retrouvez l'ensemble des critères requis pour cette année sur le lien suivant : <http://www.lillemetropole.fr/sites/lmcu/mel/services/politique-de-la-ville.html> !

Date limite de dépôt : le 15 octobre 2018.

Vous avez besoin d'accompagnement dans cette démarche ? Contactez Alexis au 03.20.48.44.16 ou par courriel : adebuisson@mairie-lomme.fr !

Vous avez changé de siège social ?

En cas de modification de votre siège social, deux cas de figure :

1/ vous avez précisé l'adresse exacte de votre siège social dans vos statuts (rue et numéro de voirie)

→ il vous faut alors modifier vos statuts ce qui signifie provoquer une assemblée générale extraordinaire pour faire voter ce changement dans les statuts puis notifier ce changement à la Préfecture

2/ vous n'avez pas précisé l'adresse exacte de votre siège social dans vos statuts

→ il vous faut notifier ce changement à la Préfecture

Plus d'infos : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19468>

N.B : dans les deux cas, vous devrez également demander la modification de votre numéro de SIRET à l'INSEE.

Plus d'infos : <https://www.insee.fr/fr/information/2015443>



PETIT RAPPEL !

Une formation FINANCES est organisée le mardi 18 septembre à 18h à la salle Jean Jaurès (Hôtel de Ville).

Au programme : « découverte du bilan financier et du bilan prévisionnel »

Inscription obligatoire par courriel : adebuisson@mairie-lomme.fr ou par téléphone au 03.20.48.44.16 (poste 30 039)



RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce thème fera l'objet d'une prochaine réunion du Collectif associatif en fin d'année.

